

N° 378
Septembre
Octobre
2013



infos **communales** **Baelen - Membach**



Histoire

- L'école des filles de Baelen

Nature

- Essai de comptage d'une colonie de chauves-souris

Développement rural

- Les projets des nouveaux groupes de travail

En bref

- Les résultats du jogging
- Retour sur l'été 2013
- Les nouveaux visages de la commune
- Nouvelles fouilles archéologiques à Baelen



**les activités et projets
de la rentrée**



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt	
ADJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Après les congés du bâtiment, les entreprises ont repris leurs activités et des travaux importants ont démarré sur le territoire de notre commune. C'est ainsi que la voirie d'Oeveren est fermée à la circulation pour une période de deux mois afin de permettre l'installation d'ouvrages enterrés (pose d'un collecteur et de chambres) pour le compte de l'association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la province de Liège (AIDE). D'autres travaux ont débuté à Horren et au Chemin de la Source : ces deux voiries seront complètement rénovées après la pose d'égouts.

Cette année, on peut à nouveau apprécier le succès des activités organisées à l'initiative de la commune ou des sociétés locales pendant la période estivale. Les plaines de vacances, organisées pour la 5ème fois, ont à nouveau permis l'accueil de nombreux enfants qui, durant six semaines et sous la houlette d'une équipe de jeunes animateurs dynamiques, ont pu s'adonner à diverses activités récréatives et sportives sous un soleil radieux. Un grand merci à tous les moniteurs qui ont une nouvelle fois mené à bien ce projet. Cette année encore, la commune a participé à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire 2013 ». Cette opération annuelle permet aux communes d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux d'utilité publique dans leur environnement proche (embellissement de quartier, aide aux personnes défavorisées ou handicapées, etc.). Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes tout en procurant une première expérience de travail salarié. « Eté solidaire, je suis partenaire » s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans et issus de la commune dans laquelle se déroulent les actions. Pour ces jeunes, « Eté solidaire » constitue une première et précieuse expérience de travail. Merci à Virginie Blaise, animatrice de rue, qui a assuré l'encadrement des jeunes de notre commune comme elle le fait régulièrement depuis plus d'un an. Comme chaque année, les membres dynamiques de nos sociétés locales ont été à pied d'œuvre eux aussi. Le deuxième dimanche d'août, la cavalerie St Georges de Baelen a connu un beau succès pour son rallye annuel sous un ciel dément. Félicitons la présidente Madame Josiane Meyer et toute son équipe pour leur dynamisme !

Quel énorme succès aussi pour le jogging du 14 août organisé par le club cycliste, qui a dépassé tous les espoirs avec un millier de participants au rendez-vous ! Même la météo était de la partie. Bravo aux courageux joggeurs et aux membres du club et leur entourage pour cette méga-organisation annuelle. Le dernier week-end du mois d'août avait lieu le rendez-vous convivial de la fête du village de Membach. Félicitations aux organisateurs toujours aussi motivés de perpétuer ainsi les traditions et les sympathiques retrouvailles entre voisins. Autre rendez-vous annuel rue Longue à Baelen pour la belle organisation de la brocante d'avant-rentree, une occasion pour les riverains et autres exposants de libérer de la place dans des greniers trop encombrés ! Une belle occasion aussi pour se retrouver avant l'automne. L'été accueille à Paris ou à Bruxelles des plages ensablées. Grâce au dynamisme des jeunes de la JBM, notre plaine communale se transforme aussi en plage de sable fin pour le grand jour du tournoi de Beach volley, où se pressent de nombreuses équipes encouragées par un public enthousiaste de parents et connaissances venus de nos deux villages. Encore un beau moment de retrouvailles et de détente en cette fin de « grandes vacances ».

Après toutes ces distractions et ces bons moments passés ensemble, la rentrée peut faire son grand retour et les écoles reprennent vie sous les cris des enfants.

Bonne rentrée et belle année scolaire 2013-2014 à tous les élèves et étudiants qui prennent le chemin de l'école. Bonne reprise des activités aux adultes qui prennent ou ont déjà repris le chemin du travail. Bonne chance aux demandeurs d'emploi et aux jeunes qui entrent dans la vie active. Belle période automnale à toutes et tous.



Maurice Fyon

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : novembre-décembre 2013 distribué vers le 11 novembre 2013
Date limite de remise des documents : 15 octobre 2013
Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

**(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)**Sur rendez-vous les lundi, mercredi
et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

**L'Administration communale
sera fermée**

- Le vendredi 27 septembre
(Fête de la Communauté française)
- Le vendredi 1^{er} et samedi 2 novembre
(Toussaint)
- Le lundi 11 novembre (Armistice)
- Le vendredi 15 novembre
(Fête de la Dynastie)

ETAT-CIVIL
Naissances

Colin MARAITE, Place Th. Palm, 26/A (21/06)
Valentin CHARBON, route d'Eupen, 149 (21/06)
Lucas BECKERS, chemin de Hoevel, 1/A (30/06)
Emeline ERNST, Heggen, 55/C (29/06)
Romy HALLEUX, route d'Eupen, 26 (01/07)
Lilian CONRATH, Pingeren, 15 (15/07)
Thomas JAEGER, Boveroth, 28/A (19/07)
Mathys NOLS, Médael, 1 (30/07)
Nahil BOUTALIB, route d'Eupen, 152 (24/07)
Florian DEJALLE, rue Renardy, 12 (25/07)
Mathis BRODEL, Mazarinen, 16 (02/08)
Christian CROITOR, rue des Fusillés, 29 (15/08)
Sam BARCHON, route d'Eupen, 117 (14/08)

Mariages

Cédric VOSS et **Sophie BONIVER**,
 Charneux, 34, Jalhay (13/07)
Marco SCHÜMMER et **Alisa TALAMINI**,
 rue de la Station, 6 (31/07)
Yves DE WULF et **Pascale CELEN**,
 Oeveren, 5/C (10/08)
David XHONNEUX et **Monique JOHNEN**,
 route d'Eupen, 173 (17/08)
Lionel KOCH et **Anne-Cécile FRANÇOIS**,
 rue des Pâquerettes, 9 (24/08)

Décès

Gaspard PIRNAY, vf de Elisabeth GANSER,
 rue Longue, 36 (19/06)
KUNDJI-DIOKO, rue Longue, 20 (23/06)
Euphrosine SCHLEMBACH, vve de Karl BROSSEL,
 rue du Pensionnat, 7 (18/07)
Angelika HEINEN, vve de Jean PIETTE,
 rue du Pensionnat, 7 (13/08)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2013	15-oct.-13	lundi 11 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
 La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Sa Majesté le Roi pour les félicitations qui nous ont été transmises pour nos noces d'or. Merci à la représentation de la commune par Monsieur le Bourgmestre, par Monsieur le premier Echevin ainsi que Madame la Secrétaire communale et la population de nos deux villages.

Cordialement,

Michel et Sybille Beckers-Barthélemy

11 NOVEMBRE 2013 – ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Les représentants des Anciens Combattants de Baelen-Membach vous invitent à participer nombreux aux manifestations qu'ils organisent comme suit :

Relais sacré : le dimanche 10 novembre 2013

à 12h40, au monument de Baelen, et à 12h50, sur la place Th. Palm à Membach.

11 novembre à Membach

9h00 : Accueil des Anciens Combattants à la maison communale par M. le Bourgmestre, MM. les Echevins, Mme la Présidente du CPAS ainsi que Mmes et MM. les Conseillers communaux. Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Membach seront associés à cette manifestation. Départ en cortège pour le dépôt de fleurs aux deux monuments, rue des Fusillés, place Th. Palm, ainsi qu'au cimetière de Membach.

11 novembre à Baelen

10h30 : Messe fondée par les Anciens Combattants en l'église Saint Paul. Réception des Anciens Combattants devant l'église. Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Baelen seront associés à cette manifestation. Après la messe, dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts et départ en cortège à travers le village.

Réception à la cafétéria du Foyer culturel.

Cordiale bienvenue à tous.

Par le Collège,
 La Secrétaire,
C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,
M. FYON

Pour la F.N.C. : M. Henri BASTIN, Porte-drapeau

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109 ou 173€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous

Permanences à Baelen
tous les vendredis de 9h00 à 12h00

Place des Combattants 21
 B-4840 Welkenraedt
 Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**

Agence Locale pour l'Em-
ploi de Baelen (ASBL)

Du 24 juin au 23 septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert uniquement le lundi de 9h00 à 12h00.

A partir du 23 septembre, le bureau sera à nouveau ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h.

*Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
 Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be*

Le parc d'activités économiques

Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
 Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS
POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30
Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES



A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics : *Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 09/06/2008 :*

« Déjections canines » Article 165.2. :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

« Aboiements intempestifs » Article 130. :

« 130.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.
130.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

Le Passeport pour Chiens

CAMPAGNE D'INFORMATION DE L'ABIEC

(Association Belge d'Identification et d'Enregistrement des Chiens)

Identification et enregistrement.

Depuis le 1^{er} septembre 1998, tout chien doit être identifié et enregistré lorsqu'il acquiert un nouveau maître et en tout cas avant qu'il ait atteint l'âge de 4 mois.

Pourquoi?

Malgré l'amour et le soin que vous lui apportez, votre chien peut s'échapper, faire une fugue, prendre peur et déjouer votre attention. Allez-vous le retrouver ? Si votre chien est enregistré, le refuge pour animaux, le policier, le vétérinaire chez qui on présentera votre chien, contrôlera son identité et retrouvera vos coordonnées afin que votre ami soit rapidement de retour à la maison.

Comment?

Lorsque vous achetez un chien, celui-ci doit avoir été enregistré par le vendeur.

Il vous donnera le passeport de l'animal et veillera à ce que votre nom soit inscrit dans la banque de données. Si votre chien donne naissance à des chiots, vous devez les faire identifier et enregistrer, avec votre vétérinaire, qui vous remettra un passeport pour chaque chiot et transmettra les informations à l'ABIEC.

Le passeport réunit en un seul document toutes les données de votre chien : son identification, ses vaccinations et les informations utiles.

Contacts utiles

Association belge d'Identification et d'Enregistrement des chiens (A.B.I.E.C.)

www.abiec-bvirh.be - info@abiec-bvirh.be - 070/222.445

Service public fédéral de Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement - Service Bien-être animal

www.health.belgium.be - info@sante.belgique.be - Tél 02/524.97.97



BULLES A VERRE

Les bulles de récupération du verre sont installées aux endroits suivants :

A Baelen,

au dépôt communal, chemin ocre

A Membach,

rue du Moulin et rue des Fusillés

Certains habitants confondent les bulles à verre avec des dépotoirs:

déchets, couvercles, cartons sont trop régulièrement abandonnés sur place. Pensez aux voisins des sites, aux enfants qui risquent de se blesser, aux ouvriers communaux qui doivent enlever ces déchets.

Merci de faire preuve de respect et de déposer **uniquement** des bouteilles, flacons et bocaux en verre **dans** les bulles.

Sensible à cette problématique, Intradef a lancé une campagne de sensibilisation portant sur la propreté des sites de bulles à verre. Connectez-vous sur le site www.ragingbulle.be pour revoir de manière ludique les bons gestes à adopter pour un espace de vie plus convivial pour tous !

Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** **durant toute la journée, les dimanches et jours fériés**, ainsi que **les autres jours entre 20h et 8h**.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Participez à l'achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges au Pays de Herve !

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2013 (18-24 novembre 2013), Agra-Ost, Pays de Herve-Futur et Nat-Agri-Wal organisent un achat groupé d'anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges sur l'ensemble du territoire du Pays de Herve.

Pour faire du bien à la nature, pour vous faire plaisir, pour bénéficier des conseils de sélection et de plantation de l'équipe d'Agra-Ost et pour être associé(e) à une opération revalorisant le paysage de notre beau pays, vous avez ainsi l'occasion de choisir parmi de nombreuses anciennes variétés et de bénéficier d'un prix avantageux. En 2012, grâce à cette action, 1 089 arbres ont ainsi pu être replantés dans les vastes étendues du Pays de Herve, et même au-delà.



Pourquoi planter un arbre fruitier hautes-tiges d'ancienne variété ?

Les anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges proposées sont particulièrement adaptées aux vergers et prairies pâturées de notre contrée.

Les anciennes pommes, poires, prunes et cerises de nos régions sont un véritable patrimoine : pour leurs saveurs riches et variées d'abord, mais aussi pour leur participation active à la préservation de la biodiversité et à la survie des abeilles, espèces pollinisatrices dont l'activité est essentielle pour l'agriculture et le milieu naturel. De plus, le port des arbres fruitiers hautes-tiges est plus naturel et leur durée de vie plus longue. Finalement, les hautes-tiges sont également plus résistantes aux maladies et aux ravageurs que les basses-tiges.



Sachez également qu'ils ont un tronc d'environ 2 m de haut et leur hauteur totale à la livraison est de 4 à 5 m. Ces arbres, à taille adulte, peuvent atteindre 8 à 12 mètres de haut.

Vu la quantité considérable d'arbres achetés, nous bénéficions de conditions tarifaires avantageuses : le prix des arbres fruitiers hautes-tiges est ainsi fixé à 15€/pièce, sauf les variétés RGF à 17€/pièce.

Pour commander, c'est très simple.

La liste des variétés disponibles, le bon de commande, ainsi que des conseils de plantation/d'entretien sont disponibles auprès de Pays de Herve-Futur (www.paysdehervefutur.be) ou par téléphone au 087/66.10.33) et d'Agra-Ost (www.agraost.be ou par téléphone au 080/22.78.96). Vous faites votre choix et vous renvoyez le bon de commande complété à Agra-Ost. Vous réglez ensuite le montant de votre commande par virement bancaire AVANT LE 10 OCTOBRE 2013 (pour une question d'organisation, Agra-Ost n'acceptera plus aucune commande et les commandes ne pourront plus être modifiées après cette date).

Les arbres (4 à 5 mètres) sont livrés racines nues. La livraison aura lieu en novembre, la date et le lieu de livraison précis vous seront communiqués en temps utile (des points de distribution sur le Pays de Herve seront déterminés, suivant les quantités commandées).

Si par malchance, une variété n'était pas disponible en quantités suffisantes, nous nous réservons le droit de la remplacer par une autre variété la mieux adaptée possible.

De plus, la pépinière garantit que tous les végétaux lors de leur départ de la pépinière sont sains, conformes à la norme et exempts de virose. Toute contestation sur leurs marchandises doit nous parvenir le jour de la livraison. Dans le cas contraire, aucune contestation ne sera prise en compte, car la pépinière n'est responsable ni des conditions climatiques, ni des attaques de parasites, ni du manque de soins apportés aux végétaux, ni du sol, ni de tout autre facteur extérieur. La pépinière ne garantit donc pas la reprise des arbres.

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction Générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2013, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, **le 3 octobre**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ Les feux de jardin

Petit rappel de la loi en ce qui concerne les feux de jardin :

Le Code Rural permet, sous certaines conditions, de brûler des déchets végétaux à plus de 100 mètres des habitations. Il s'agit de mesures de sécurité et cette disposition s'applique à tout feu découvert, volontaire et momentané, et pas seulement aux feux susceptibles de provoquer un incendie.

L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, et à plus forte raison les bouteilles et emballages en plastique ou les déchets toxiques est rigoureusement interdite selon les prescriptions du décret de la Région

wallonne du 27 juin 1996 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique en provenance des installations d'incinération des déchets ménagers.

■ L'ABC des démarches administratives

Vous voulez rénover votre maison ? Vous allez devenir parent ? Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous avez des droits et des obligations, vous vous perdez dans les démarches administratives à suivre... L'ABC des démarches du Service Public de Wallonie peut vous aider à trouver des réponses à vos questions. Il vous présente les démarches les plus fréquentes à accomplir en cas de rénovation de logement, de mobilité, d'emploi, d'environnement, etc. Le cas échéant, vous y trouverez aussi les formulaires associés. L'ABC des démarches s'adresse aussi bien au citoyen qu'aux entreprises et aux pouvoirs locaux. D'utilisation intuitive, il vous guide et vous simplifie la vie !

■ Travaux à Oeveren



Vous l'avez vu : les travaux à Oeveren, annoncés de longue date, ont commencé. La voirie est complètement fermée à la circulation depuis le 19 août. Elle le restera jusqu'au 18 octobre. Cette fermeture va permettre la finalisation des travaux d'égouttage liés à l'extension du zoning industriel. La circulation est déviée vers Néréth et Welkenraedt, mais un petit passage est maintenu pour les piétons et vélos. Attention, les bus sont également déviés de leur itinéraire habituel durant toute la période des travaux, prévus pour 2 mois.

■ Kermesse à Membach et journée intergénérationnelle

C'est dans un esprit de convivialité et de simplicité que la résidence Saint Joseph de Membach a ouvert ses portes ce 23 juin 2013 pour une grande journée intergénérationnelle, organisée en collaboration avec le LAC et l'APE-Membach.

Au programme, pour les plus grands, on pouvait écouter un petit répertoire de la chorale Saint Jean-Baptiste de Membach, découvrir les peintures de M. Armand Dumoulin, se restaurer et déguster des bières spéciales au bar mis en place par la résidence.

Un concours de dessin organisé par le LAC était proposé aux plus petits, qui n'ont pas hésité à se coucher par terre pour exprimer leur talent

artistique.

L'APEMembach proposait dans la grande salle à l'étage une multitude de jeux en bois de grand gabarit créés de façon artisanale. Cette activité fut fort appréciée par les petits mais aussi par les grands enfants...

Le projet intergénérationnel suit son cours...



La direction et le personnel de la maison de repos de Membach vous remercient de votre présence lors de la 1ère «journée intergénérationnelle» du 23 juin 2013. Nous avons été surpris du nombre de visiteurs et avons eu l'écho d'une très grande convivialité malgré les petits soucis d'une première édition. Nous sommes prêts à revivre un tel évènement en espérant vous accueillir dans de meilleures conditions.

Le week-end suivant, petits et grands ont eu l'occasion de profiter des manèges de la kermesse annuelle. Le dimanche après-midi, la Société Royale Saint Jean organisait son traditionnel tir à l'oiseau. Nos félicitations à Monsieur Lempereur, membre de longue date de cette société, qui fut mis à l'honneur pour avoir tiré le coup décisif ! Il succède ainsi à Serge Lemmens et devient roi de la Saint Jean pour une année.

■ Été solidaire

Au mois d'août, durant deux semaines, des jeunes du village âgés de 15 à 21 ans ont travaillé pour la commune dans le cadre de l'action « Été solidaire ». Ces jeunes étudiants, qui vivaient là pour beaucoup une première expérience de travail, ont travaillé à divers endroits du village à l'embellissement de l'espace public. Parmi les tâches effectuées : petites réparations et entretien des plaines de jeux, pose d'un bardage sur les modules du futur local des jeunes de Membach, peinture, inévitable arrachage des mauvaises herbes et préparation des terrains de beach-volley. Bravo à eux et merci à Virginie, animatrice de rue, qui les a encadrés dans leur travail et à Monsieur Hahn, qui les a aidés dans la réalisation du bardage.



■ Recrutement

Depuis le mois de mars, la commune a un nouvel agent technique. Suivi des dossiers techniques des grands chantiers (voiries, égouttage, bâtiment,...), rédaction de cahiers des charges, gestion des plannings de travaux font partie des principales tâches de ce poste. Au terme de la procédure de recrutement, M. Bruno Poskin a été engagé. Employé depuis 18 ans à la Ville de Verviers dans une fonction équivalente, M. Poskin apporte toute son expérience et son enthousiasme à ce nouveau défi. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Bruno Poskin

■ Arrivée

Depuis la mi-avril, c'est un nouveau visage qui vous accueille au service population. Adeline Houbiers est entrée en fonction en tant qu'employée administrative, en remplacement d'Elke Nerinckx, qui est devenue maman d'une petite Amandine et est en congé de maternité.

Agée de 23 ans, active au sein de la jeunesse baelenoise, Adeline Houbiers est diplômée en Sciences administratives. Après une première expérience à Welkenraedt, elle débute sa carrière dans notre commune. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions !



Adeline Houbiers

■ Du changement à la police...

Côté police, en remplacement de Julie-Anne Janssen, en congé de maternité depuis l'arrivée d'un petit Louis, c'est Audrey Roemers qui sera votre agent de quartier. Originaire de Welkenraedt, elle fera équipe avec Jean-Marie Keutgen et partagera avec lui les différentes enquêtes, répressions des incivilités et infractions de roulage, constatations de délits, enregistrements de plaintes, etc. Mme Roemers succède à Sonia Ceschin, qui avait été détachée par la Direction générale de Bruxelles et affectée à la Zone de Police du Pays de Herve jusqu'au mois d'avril.

■ ... Et à la FRW

La commune bénéficie depuis 2006 de l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie pour mener à bien son Opération de Développement Rural. Pour remplir cette mission, dès septembre, Anne ORBAN remplacera Anne KLEIN. Tout comme Mme Klein, Mme Orban travaille à la Fondation Rurale de Wallonie, à Waimmes. Elle assiste la commune dans la gestion de différents dossiers et effectue de fréquents déplacements vers Baelen. L'adresse mail de contact avec votre agent de développement : jeparticipe@baelen.be. Nous lui souhaitons la bienvenue et profitons de l'occasion pour remercier Anne Klein pour son très grand engagement, son enthousiasme et sa disponibilité pour notre commune.



Anne Orban

Un enfant handicapé, jeune ou adulte, à la maison ?

Pas facile tous les jours pour vous, parents ou proches, qui donnez tant au quotidien pour votre enfant « différent » ...

Sans doute avez-vous parfois besoin de souffler, de vous accorder un moment de détente (restaurant, cinéma, journée d'évasion...), ou simplement d'alléger l'organisation quotidienne (autres enfants, rendez-vous...), cela est bien légitime.

Afin de vous le permettre, l'AWIPH ancrera définitivement dans un Arrêté début 2014 l'offre de services « Répit », existant depuis 2008 déjà dans la région verviétoise avec NOUNOU DOMICILE REPIT.

Une éducatrice, formée et encadrée, se rend à votre domicile pour s'occuper de votre enfant, l'accompagner en activité extérieure, et, en accord avec vous, le renforcer dans son chemin vers l'autonomie (progrès à suivre, soutien scolaire,...).

Plus de 100 familles nous font confiance, pourquoi pas vous ?

Pratiquement :

- les gardes, de 2 heures minimum, peuvent se faire 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elles doivent être programmées la semaine précédant la prestation.

- le tarif à ce jour est de 6 € la première heure, 4 € les heures suivantes.

- une première rencontre permet d'ouvrir un dossier auprès de l'AWIPH, de répondre à vos questions et vos soucis quant à une situation particulière, expliquer notre fonctionnement, nos activités, les aides possibles.

S'informez ne vous engage pas. Respect, confidentialité et qualité du service sont de mise. N'hésitez pas à nous contacter :

Nounou Domicile Répit, 087/29.20.93.
nounourepitverviers@hotmail.com

SAFPA, 86/21, rue du Palais, 4800 Verviers, dont les autres services sont :

Aides familiales, Aides ménagères, Gardes malades, Gardes d'enfants malades, Ouvriers polyvalents, Télébiovigilance, ainsi qu'un centre de Coordination de Soins et Services à Domicile.

SAFPA : 087/29.20.00 www.safpa.be



Jogging 2013 - Le classement des Baelenois

Gros succès pour le jogging baelenois cette année, tant du côté des coureurs que des spectateurs. Pour cette 16^{ème} édition, on compte 84 participants pour le jogging de 1 km, 66 pour les 2 km et 854 pour le jogging de 7.7 km, soit un total de 1004 joggeurs. Parmi eux, de nombreux Baelenois : 202 au total, soit 20% des coureurs participant à ce jogging très prisé dans la région. Vous pouvez trouver le classement général sur www.chronorace.be. Voici le classement des Baelenois :

1 km

POS	NOM	AGE	TEMPS
5.	SGARLATA MATHEO	8	3:41
6.	HAGELSTEIN LUCAS	8	3:41
7.	HENRY DE FRAHAN LUCAS	8	3:42
8.	VALLE PRADO THIBO	7	3:44
13.	KISTEMANN SAMUEL	7	3:58
15.	FALIN ETHAN	7	4:02
17.	ROMMES NOA	8	4:08
18.	CAUFRIEZ ESTEBAN	8	4:09
19.	REYNIERS LISA	8	4:09
20.	CAUFRIEZ GORDY	6	4:10
21.	GLINEUR MARIE	8	4:12
23.	COLLIGNON ELINE	8	4:18
26.	VILLEVAL ANTHONY	6	4:16
27.	HEINEN CLAIRE	7	4:22
28.	LOOZEN HUGO	6	4:22
29.	CORMAN ELISE	7	4:24
31.	PIRE OWEN	7	4:26
33.	CAUFRIEZ MATHIS	6	4:30
34.	LESPIRE TIMEO	5	4:32
35.	REYNIERS ARTHUR	5	4:32
36.	GANSER MATT	5	4:33
38.	KRAFFT LENNY	8	4:33
39.	ROMPEN LUCINE	8	4:35
40.	RENDERS NATHAN	6	4:34
45.	BOURSEAUX LEON	6	4:38
48.	SCHYNS ANAELE	6	4:45
53.	MATHIEU VICTORIA	6	5:06
55.	ERNST ROBIN	6	5:06
60.	ORTMANN LOU	5	5:18
62.	FISCHER MARTY	5	5:20
65.	FOUARGE MARGAUX	6	5:24
66.	HEBETTE ANTOINE	6	5:29
67.	FALIN LOHAN	4	5:28
68.	PEREMANS ELISA	6	5:27
69.	VALLE PRADO DELIA	5	5:30
70.	FISCHER FLORINE	7	5:38
73.	PAUQUET NIKO	5	5:43
74.	GLINEUR GUILLAUME	6	5:44
76.	VANWISSEN SUE	7	5:51
77.	SCAILLET LOLA	6	5:50
78.	CURTZ ELIAS	5	5:49
79.	CORMAN JULIEN	5	6:02
81.	JAMBON CELIA	7	6:02
82.	PEREMANS ELIAN	4	6:06

2km

POS	NOM	AGE	TEMPS
2.	NEYKEN SACHA	12	7:13
6.	ORTMANN POL	10	7:30
9.	CHARLET-BRIART LOUIS	10	7:43
15.	TOUDY ADRIEN	13	8:04
19.	GERKENS ARTHUR	11	8:15
21.	FRANK BRYAN	10	8:21
22.	FRANK LEON	10	8:22
24.	VALLE PRADO CYRIL	10	8:25
25.	PELZER MAXIME	10	8:31
26.	LEJEUNE ALEXI	10	8:32
29.	KRAFFT YANNICK	11	8:43
31.	CAUFRIEZ LIAM	9	8:56
32.	CORMAN GUILLAUME	9	9:00
33.	LEJEUNE JEREMY	11	9:02
36.	WAGENER ANNE	11	9:30
38.	LEJEUNE ARNAUD	12	9:35
39.	CHARLIER LOIC	10	9:36
41.	TOUDY MAXIME	9	9:42
46.	BOURSEAUX JANEK	10	10:02
47.	GLINEUR LOUISE	11	10:08
48.	GERKENS EMMA	14	10:16
49.	HENRY DE FRAHAN JULIA	11	10:18
53.	VAN BRABANT VANINA	9	10:39
58.	KLINKENBERG MICHELLE	11	11:04
61.	SGARLATA SOLÈNE	11	11:40
62.	FRANK NOEMIE	10	11:49
63.	LEJEUNE OLIVIA	9	11:55
65.	PODDA VICTORIA	10	12:18

8km

POS	NOM	AGE	TEMPS
44.	GERKENS WILLIAM	42	29:23
47.	MOMNARD JEAN-FRANCOIS	40	29:34
63.	BARTHELEMY JULIEN	20	30:16
75.	MASSENAUX FABRICE	40	31:07
92.	KLINKENBERG CHRISTIAN	43	31:31
95.	WIERTZ XAVIER	20	31:18
112.	GROSDENT WILLIAM	30	32:03
115.	PAPX GEOFFREX	22	32:07
130.	MASSENAUX AMAURY	16	32:25
150.	JOTTARD BILLY	28	32:59
152.	SCHELFAUT SEBASTIAAN	31	33:00
157.	HONS DANNY	44	32:51
158.	SCHWANEN NICOLAS	17	32:50
164.	BRANDT BASTIEN	23	32:40
172.	LECLER MATHIEU	20	33:04
174.	HAGELSTEIN JEREMY	23	33:11
181.	NYS LOGAN	17	33:19
193.	BARTHELEMY SIMON	20	33:27
204.	BODSON FRÉDÉRIC	35	34:10
215.	SCHYNTS BENOIT	23	33:56
223.	OFFERMAN VINCENT	28	34:11
231.	REYNIERS THIERRY	47	34:38

236.	PIRNAY MAXIME	21	34:16
237.	SRONCK CHRISTIAN	53	34:38
238.	LEVERT JEAN-PIERRE	52	34:42
239.	SCHEEN JOHAN	24	34:17
248.	PIRE FREDERIC	37	34:40
251.	AHN DAVID	25	34:31
260.	KRAMER MAUREEN	15	35:06
262.	NEYKEN CHRISTIAN	44	34:55
272.	KISTEMANN PINO	36	35:07
275.	COLLIGNON MICHEL	43	35:18
277.	BROCKHANS ANDREAS	31	35:09
282.	WIMMER JEAN	46	35:24
287.	MASSENAUX LAURENT	24	35:19
311.	LAMY STEPHANIE	37	36:06
323.	ORTMANN POL	10	36:10
335.	GENGLER CYRIL	15	36:22
343.	NEYKEN FABIAN	15	36:32
350.	LEMPEREUR JÉRÔME	16	36:51
352.	BRANDT QUENTIN	19	36:28
356.	ORTMANN TOM	13	36:54
369.	PIRNAY ANDRE	54	37:07
379.	KLINKENBERG MATTHIAS	30	37:21
382.	PIRARD SEBASTIEN	25	37:13
388.	LOPEZ NICOLAS	18	37:39
400.	CORMAN PHILIPPE	31	37:25
401.	SCHEEN ARNAUD	25	37:42
407.	BOVY CYRIL	16	38:06
408.	CAUFRIEZ TOM	11	37:58
412.	AHN VALERIE	29	37:50
418.	DOUDELET MARTINE	41	38:09
434.	SCHLOSSMACHER EDGARD	60	38:24
439.	CUNEGUONDE	20	38:14
451.	BOVY CHRISTOPHE	41	38:29
452.	BARTHÉLEMY DIDIER	53	38:31
466.	SKOK TIM	23	38:57
469.	PETERS NATHALIE	37	39:18
474.	VAN DEN EYNDEN PIERRE	27	38:38
477.	VILLEVAL DENIS	44	39:02
478.	VILLEVAL TOM	13	39:03
485.	SORIES KIKI	31	39:07
493.	VANWISSEN PAUL	47	39:53
516.	POLIS NATHAN	11	40:16
518.	FETT ULRICH	39	40:15
523.	PAPY STEPHANE	25	40:08
530.	SCHLEMBACH CHRISTIAN	44	40:32
539.	WAGENER GREGORY	17	41:09
546.	CORMAN ROMUALD	23	41:09
548.	CIARNIELLO FREDERIC	28	40:51
560.	MESSERICH MARIE	33	41:24
566.	COOLEN JONATHAN	25	41:20
570.	GERON GERARD	53	41:52
571.	DEROME JULIEN	13	41:47
572.	DEROME GILLES	17	41:48
573.	DEROME MARIE	19	41:48
577.	BEBRONNE FRANCIS	41	41:58

583.	MEESEN NATHALIE	21	42:25
588.	THIRY KEVIN	24	42:38
601.	PELZER BENOIT	46	43:05
614.	RADERMECKER AYMERIC	23	42:43
616.	PIRENNE ANNICK	31	42:42
625.	JAMBON MAXIM	13	42:58
626.	HOMBORG LAURENT	13	42:58
630.	JAMBON CLAUDE	43	43:05
643.	STAINIER LAURA	16	43:20
651.	PEIFFER AURELIE	24	44:07
676.	TODOROVSKI KRISTINA	17	45:15
678.	NULLENS MAURINE	19	45:00
680.	DEMEUSE JULIE	30	45:00
682.	HUBERT DANIEL	53	45:08
686.	DERICHS MICHELLE	29	45:16
687.	DEROUAUX CHLOE	28	45:16
696.	CORMAN NADINE	32	45:17
706.	NIX BENJAMIN	31	45:59
709.	HOCK DANIEL	52	46:15
716.	NAMUR SABINE	41	46:35
724.	PIRNAY ALICIA	25	46:40
728.	MEESSEN LAURENT	18	46:35
729.	STUMP ALEXANDRE	17	46:35
730.	CORMAN FRANCOIS	18	46:40
732.	LENNERTZ TIBOR	18	46:41
735.	KIRCH WILLIAM	11	46:51
738.	PIRENNE FRANÇOISE	20	47:10
741.	SCHLECK ERWIN	50	47:18
744.	FALLA CHRISTEL	38	47:24
756.	LECLERC HELENE	31	48:02
763.	BOURS CINDY	24	48:40
764.	HAVET DAVID	29	48:49
765.	MASSENAUX MARILYN	31	48:53
767.	BAHM JULIE	21	48:52
768.	COLLE CHARLOTTE	21	48:53
769.	OILUORDER TARIKWA	21	48:53
776.	MOONEN SABINE	41	48:59
781.	ROEMERS ANNE-CHRISTINE	41	49:20
784.	DEMONTY JULIEN	26	49:12
787.	SCHYNS ANNE-MARIE	47	49:37
792.	COLLE FRANCIS	49	49:47
797.	NEUMANN MAUD	24	50:41
799.	STIZ SYLVIANE	51	50:30
802.	COLLARD LAURENCE	33	51:17
808.	VROOMEN FLORENCE	25	51:38
815.	PIRNAY GILLES	25	53:08
817.	AHN JOSE	55	53:56
827.	GANSER LOISE	12	54:35
827.	GANSER STEPHANE	42	54:34
834.	PIRONT SÉBASTIEN	33	56:30
844.	CRATZBORN JOSEPH	68	1:05:10
DNF	COLLE JEAN-PIERRE	51	
DNF	ROEMERS MICHEL	63	

LE SAVIEZ-VOUS? L'émondage des plantations

Bien des citoyens n'ont pas une information précise concernant certaines obligations en matière de propreté, de la salubrité et de la tranquillité publiques. Nous avons décidé de publier dans cette rubrique des extraits de l'ordonnance de police administrative générale adoptée par le Conseil communal

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs

-la taille doit avoir lieu au *minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre*.

-L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.

-La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.

-Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée.

-la plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 20cm de la limite du domaine public.

-La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au dessus du sol.

-Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doit être immédiat.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique.

-la taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.

-La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur la domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.

-La taille ne peut maintenir de débordements au dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.

-La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.



L'école des filles de Baelen, mais en quelle année ?



Dans ce numéro des Infos communales, nous vous présentons une photo d'élèves prise dans la cour de l'école de Baelen. Malheureusement nous ne possédons ni la date, ni l'année scolaire et, peut-être, y a-t-il deux classes de primaires rassemblées sur cette photo ?

Les noms de familles renseignés ci-dessous correspondent-ils bien à ceux des élèves ? Si vous pouvez nous faire part de vos remarques éventuelles et dans la mesure du possible, identifier deux élèves du deuxième rang. Mais aussi, comment s'appelait l'institutrice de l'époque qui, curieusement, n'apparaît pas sur la photo ?

Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Ninie VOSS / Catherine BEBRONNE / Jeanne SCHIFFERS / Marie-Josée VOSS / Lily THELEN / Gertrude BEBRONNE / Antoinette LEGRAND / Marguerite CORMAN / Marie GROMETS / Ghislaine DETHIER

Au 2^e rang debout, de g. à d. : Jeanne CORMAN / Marie BEBRONNE / Maria KOOP / Joséphine HAUSOUL / Non identifiée / Nelly BEBRONNE / Jeanne CORMAN / Maria WERNERUS / Prénom ? GRONESCHILD / Lily GANSER / Non identifiée

Au 3^e rang debout, adossées contre le mur de la Maison communale, de g. à d. : Marie-Josée BECKER / Josée GROMETS / Lucie ERNST / Anna COMPERS / Renée KAIVER / Jeanne RADERMECKER / Berthe CRUTZEN / Anna BRAUN / Simone RADERMECKER

Merci d'avance pour votre aide !

André Hauglustaine, Camille Meessen
087.76 24 61 087.76 30 63

Nouvelles fouilles à Baelen

Dans le cadre de l'extension du zoning industriel, un chantier de fouilles archéologiques s'est ouvert à Nereth. Il restera en place 2 ans. Ces deux années seront mises à profit par l'équipe pour examiner méticuleusement pas moins de 7000m² de terrain.

Des fouilles archéologiques avaient déjà eu lieu lors des travaux de construction de la ligne TGV. Elles avaient permis de découvrir de très anciennes fondations d'époque romaine, recouvertes par d'autres, d'époque germanique. D'autres fouilles (à Corbusch, notamment) avaient également permis de retrouver les traces d'une activité économique ancienne.

Pour le moment, les recherches se concentrent sur une zone de 1650m², voisine des fouilles précédentes. Les premiers résultats sont à la hauteur des espérances des chercheurs, qui ont trouvé des traces d'habitat et des bas-fourneaux qui pourraient remonter à l'époque romaine.

Les bas-fourneaux servaient à réduire le minerai de fer. Ils étaient en quelque sorte la première étape, après l'extraction, pour obtenir le fer brut, qui servira ensuite à façonner outils, armes, etc. Plus rudimentaires que les haut-fourneaux, qui seront inventés plus tard, ils étaient constitués d'un foyer, surmonté d'une cheminée, dans lequel on entassait des couches successives de minerai et de charbon de bois. Une ouverture permettait d'attiser le feu avec un soufflet, et une autre permettait l'écoulement des scories, tandis que le fer brut se massait à l'endroit le plus chaud du foyer. Il n'en reste aujourd'hui que des traces : les zones de scories, plus noires que la terre autour, et le lieu où était placé le foyer, visibles grâce aux couleurs caractéristiques des roches qui ont fondu sous l'effet de la chaleur : bleu-gris au centre, la zone la plus chaude, gris-beige autour, et rougeâtre sur les pourtours du foyer.

Intéressant : sur le précédent chantier, éloigné de quelques dizaines de mètres, on avait trouvé un foyer de ... traitement du fer brut obtenu avec le bas-fourneau. Cette nouvelle zone de fouilles apporte donc la preuve d'une activité économique relativement importante à cet endroit.

La nouvelle fouille a également révélé la présence de trous de poteau, preuve d'habitat ou de l'existence d'ateliers qui protégeaient les bas-fourneaux. Les recherches n'en étant qu'à leurs débuts, des plans, mesures et études complémentaires doivent encore être établis. Ces travaux sont menés par une équipe de passionnés, travaillant au service d'archéologie du SPW. Ayant déjà participé aux recherches lors des travaux « TGV », puis lors de la première extension du zoning industriel, ils sont devenus des experts du sol baelenois !

Nous vous recommandons vivement de pas vous rendre sur le chantier, afin d'éviter d'endommager les traces, souvent ténues et non visibles pour les novices ! Il faut savoir également que la présence de scories sur tout le site rend impossible une recherche à l'aide de détecteurs de métaux. Enfin, les différentes zones de travail étant protégées par des bâches, il est prudent de ne pas s'y aventurer et d'éviter tout risque d'accident.



Une nouvelle occasion pour les habitants de s'impliquer... ...dans des projets concrets !

Fin 2012, un dossier communal « porte ouverte à la participation citoyenne » est sorti dans le bulletin communal, un toutes-boîtes a ensuite été diffusé pour inciter les citoyens à intégrer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), une réunion d'information a été organisée. Résultat : une CLDR « re-constituée » avec 13 nouveaux participants venus la renforcer.

Cette nouvelle Commission, forte de ses 36 membres, s'est déjà réunie à deux reprises. Sa 1^{ère} mission a été de constituer un planning du travail. Elle a décidé de mettre en place des groupes de citoyens pour concrétiser des actions. Ces groupes vont traiter de sujets très différents. En plus des membres de la Commission, l'occasion est à présent donnée aux habitants de s'impliquer dans l'un ou l'autre projet très concret !

Voici quelques informations sur les 4 groupes qui vont se mettre en place dès cet automne :

Amélioration de la qualité des rivières, des étangs et des zones marécageuses.

Objectif

Gérer durablement le cycle de l'eau

Pourquoi ce projet ?

Certains ruisseaux sont pollués, en lien sans doute avec le manque de stations d'épuration, le fait qu'il n'y ait pas de gestion proactive de la problématique des eaux de pluie et le fait que l'égouttage soit incomplet.



A ce stade,

Chaque année, la commune participe à l'opération « Rivières propres », les bénévoles réalisent un nettoyage en règle ! En 2010, le Groupe de Travail « sentiers de promenade » a mené une réflexion sur la renaturation du site des sources du Breynborn. Une étude sur la conception d'un lagunage a été réalisée. Reste à entreprendre les travaux.

Un nouveau projet vient de recevoir l'accord de subventionnement du Ministre pour la gestion durable de la zone humide proche du ruisseau de Baelen.

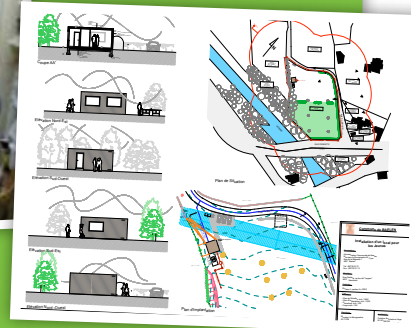
Encadrement professionnel de la jeunesse

Objectif

Adapter les services à la demande actuelle et aux usagers futurs

Pourquoi ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune (20 % de moins de 18 ans). Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes.



A ce stade,

Le Groupe de Travail s'est attelé au projet de construction de locaux de jeunes à Membach. Ce seront d'anciens modules qui seront réaménagés et implantés dans le village. Un permis a été sollicité. Les jeunes auront l'occasion de les aménager, d'y réaliser notamment des travaux d'isolation et de parement. Les locaux seront ouverts à des jours et heures distincts pour les plus jeunes et les plus âgés. Des activités seront mises en place dès que les locaux seront fonctionnels.

Un nouveau projet vient de recevoir l'accord de subventionnement du Ministre pour la gestion durable de la zone humide proche du ruisseau de Baelen.



Création et entretien de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages

Objectif

Améliorer la mobilité « alternative »

Pourquoi ce projet ?

Les 2 grands villages ne sont distants que de 2 km. Ils sont reliés par une route communale qui n'intègre aucun aménagement pour les usagers faibles, or des liaisons parallèles et sécurisées sont possibles.

Celles-ci permettraient :

- › l'accès des habitants de l'une et l'autre ancienne commune aux services (concentrés à Baelen) et aux loisirs (Membach = porte de l'Hertogenwald)
- › l'amélioration des liens entre Baelenois et Membachois
- › la mise en place d'une mobilité alternative
- › le drainage des touristes de l'Hertogenwald vers le centre patrimonial de Baelen et inversement.

A ce stade,

En 2007, un projet PICVerts « Baelen-Medael » a été réalisé dans le lot des projets « aménagement de liaisons douces entre les hameaux ».



Mise sur pied d'activités intergénérationnelles

Objectif

Tisser le lien social

Pourquoi ce projet ?

Comme partout ailleurs, les liens intergénérationnels se distendent. Les habitants ont décidé de poursuivre l'enjeu suivant : « faire de Baelen une commune reliée », dépassant les frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles entre ses communautés d'habitants. Un home accueillant des personnes âgées est installé sur le territoire de la commune, de même que des structures telles que les Alizés, le home St François, le Garnstock, ainsi que deux écoles fondamentales. Des interconnexions pourraient s'envisager entre structures et des liens pourront être faits avec la fiche-projet « Accueil extra-scolaire »



A ce stade,

A Membach, outre le projet de plaines de jeux et de jardins partagés, c'est toute une dynamique intergénérationnelle qui s'est mise en place et des contacts qui ont pu se nouer entre les résidents et les enfants du village au travers d'activités avec l'école, de l'organisation des plaines de vacances, de l'opération plantation et l'aménagement de cabanes et de jeux au naturel. Un grand chantier participatif (plus de 50 villageois impliqués) a permis la sortie de terre de ces constructions.

Prendre part à un de ces Groupes de Travail vous tente ? Nous vous proposons une rencontre le 1er octobre 2013 à 20h à l'Administration communale de Baelen. Vous aurez l'occasion de recevoir toutes les informations utiles sur le fonctionnement des Groupes de Travail.

Indisponible le 1^{er} octobre 2013, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne ORBAN (Fondation rurale de Wallonie)

– 080/291124 (a.orban@frw.be ou jeparticipe@baelen.be).

Actions initiées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



Essai de comptage d'une colonie chauve-souris

Afin de mener à bien leurs reproductions, les chauves-souris femelles se regroupent dans les endroits les plus chauds (souvent les combles d'églises ou les greniers d'anciennes maisons). Elles mettent bas un seul petit par an, nu et aveugle. Les femelles restent ainsi en grappe, fidèles à leur poutre d'année en année, afin de maintenir la température nécessaire pour le bien-être des jeunes. Elles quittent la grappe à tour de rôle pour partir à la chasse aux insectes pendant que les autres femelles restent groupées pour réchauffer les jeunes. On appelle cela les « nurseries ».

Un samedi soir à 20 heures, direction le plateau de Herve avec un collègue naturaliste. Nous allons passer notre soirée à essayer de compter le nombre de chauves-souris d'une colonie de Vespertilions à oreilles échancrées qui établit ses quartiers d'été chaque année dans les combles de la même église pour la mise bas.

20h30 : A pas de loup pour ne pas déranger, nous pénétrons dans le clocher afin d'y installer un peu de matériel (petite caméra infra rouge devant la sortie des combles et moniteur l'étage plus bas).

21h30 : Après quelques essais, le résultat n'étant pas à la hauteur de nos espérances, nous décidons de nous installer devant la sortie des combles, là où devraient passer toutes les chauves-souris pour sortir. C'est là que l'on se rend compte de la passion qui nous habite car au lieu d'être, comme la plupart, chez soi dans son fauteuil regardant un film à la télé, nous voici assis dans un clocher de 4m sur 4m à attendre que la nuit tombe pour compter nos petits mammifères.

22h : Il fait presque nuit. Equipés de jumelles à vision nocturne, nous voyons les premières aventurières commencer à voler histoire de se dérouiller les ailes. Quelques-unes se hasardent dans le clocher et se mettent à tourner autour de nous.

22h15 : Nous sommes toujours à l'affût, immobiles, alors qu'un ballet incessant se déroule devant nous. A tour de rôle nous profitons du spectacle avec les jumelles de nuit. Le reste du temps nous sommes dans le noir presque complet. A ce moment on se demande si on ne va pas recevoir une chauve-souris en plein visage car on sent les déplacements d'air. Elles nous frôlent mais nous faisons confiance à leur système d'écholocation qui a l'air tout à fait efficace. Ce ne sont plus quelques chauves-souris autour de nous mais une bonne trentaine dans ce clocher restreint et cela sans aucune collision.

22h30 : Le ballet continue et l'on doit bien se rendre à l'évidence : il est impossible de compter les individus, trop nombreux et trop rapides.

22h45 : Il semble que l'activité dans le clocher diminue, la majeure partie de la colonie ayant quitté l'église pour partir en chasse. Nous en profitons pour nous retirer sur la pointe des pieds comme nous sommes entrés afin de ne pas déranger.

C'est finalement en agrandissant une photo de la colonie que les membres de Plecotus (groupement d'étude des chauves-souris) auront pu évaluer sa population à un nombre approchant les 300 individus.



Desart Christian : Guide Nature

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
14/09/2013	Tournoi de volley JBM-VBC	Baelen		Voir article
19/09/2013	Muséobus à Membach	Membach (église)	dès 9h	Voir article
21/09/2013	The Meal	Pl. des Combattants, Welken-raedt	12h	Forum Solidarité
22/09/2013	Concert du sbbe	Eglise de Baelen	17h	Solidarité Villages - voir article
29/09/2013	Visite historique de Membach	Membach (église)	14h	LAC - voir article
01/10/2013	Réunion CLDR - info groupes de travail	Administration communale Baelen	20h	Voir article
03/10/2013	Muséobus à Baelen	Baelen (parc communal)	dès 9h	Voir article
05/10/2013	Excursion à Lens	Départ maison communale Baelen	6h	LAC - voir article
06/10/2013	Balade: Henri-Chapelle	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
08/10/2013	Excursion surprise des pensionnés	Départ maison communale Baelen	9h	Voir article
13/10/2013	Petit déjeuner Oxfam	Réfectoire de l'école communale de Baelen	7h-12h	LAC - voir article
03/11/2013	Balade: Barrage d'Eupen	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
10/11/2013	Relais sacré	Baelen et Membach	12h40	Anciens Combattants
11/11/2013	Anniversaire de l'Armistice	Baelen et Membach	9h	Anciens Combattants Baelen-Membach
01/12/2013	Balade: Hertogenwald	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article

BIBLIOTHÈQUE

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées

- 20 centimes pour les livres adultes

- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 18.418 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

06.10 Henri-Chapelle
03.11 Barrage d'Eupen
01.12 Hertogenwald

Point de rencontre :
devant la maison communale de Baelen à 13h30
Durée : environ 2 h ou 8 km
Difficulté : aucune
Équipement : chaussures de marche – bottes
Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.
Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98
Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89
Pirard Jos : 087/56.91.58



Le club de tennis de table TT. DALTONS MEMBACH fête cette année ses 20 ans d'existence.

A cette occasion, nous sommes à la recherche de nouveaux membres !

La saison de tennis de table commence en septembre et se termine en avril avec une pause entre la mi-décembre et la mi-janvier.

Tu aimes les sports de raquette et tu as envie de découvrir ce sport, alors viens nous rejoindre !

Quand :
Entraînement tous les jeudis à partir du 5 septembre de 18h30 à 20h00.
Lieu : Salle Saint-Jean à Membach.

Âge : A partir de 9 ans

Renseignements complémentaires aux entraînements.
A bientôt !

Pour le comité
Julie Massenaux ☎ +32 499 29 47 83

Le mardi 8 octobre, les pensionnés de Baelen vous proposent leur **excursion surprise**.

Départ: 9 h Prix du car : 20 € Visite et repas : 24 €

Renseignements et inscriptions :

Léon Corman : 087 76 40 36
M.-L. Radermecker : 087 76 28 59

THE MEAL 2013 : Un événement planétaire

le 21 septembre à Welkenraedt
L'occasion de se rencontrer autour d'un repas en soutien aux paysans du monde entier. (infos sur the-meal.net)

Sur base du principe de l'**auberge espagnole**, chacun apporte de quoi manger (produits locaux et de saison) et le met en partage.

Déroulement :

- Repas de 12H à 14H – Service de bar.
- Dès 14H, des activités en lien avec le thème de la journée seront proposées.

Lieu : Place des Combattants Welkenraedt
(ou, en cas de pluie, école communale)

Organisé par Forum Solidarité
Contact : 087 88 24 28

La société de gymnastique Gymba de Baelen

signale que les cours de step – aérobic – et abdos – fessiers reprendront le mercredi 04 septembre 2013 à 19 h 00 au Centre Culturel de Baelen.



BAELEN - SAISON 2013/2014 - Reprise des ateliers dès le 5 octobre 2013

ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES

Chacun a en soi des talents, de la créativité, qui ne demandent qu'à être découverts, exprimés et développés. Apprendre à se connaître, à bouger, à re-garder, à vaincre sa timidité, à libérer son corps, son esprit, apprendre à faire confiance aux autres, à s'amuser ensemble, à lâcher prise et à exprimer ses émotions, sans crainte, sans stress...

POUR CE FAIRE, LE GROUPE EXPRESSIONS VOUS PROPOSE : des ateliers de danse moderne expressive

- Psychomotricité en musique, rythmique, situation dans l'espace, expression corporelle, créativité, enchaînements, ... travail de groupe développant la concentration, la souplesse, la grâce et l'esprit d'équipe.

HORAIRES :

Samedi dans la salle de psychomotricité de l'école de BAELEN

- de 9h00 à 10h00 : enfants de 5 à 9 ans

Samedi dans la salle du foyer culturel de BAELEN

- de 10h00 à 11h00 : enfants de 10 à 12 ans
- de 12h30 à 13h30 : adolescents et adultes

inscriptions : Angélique MARMARINOU, 0493/53 09 54

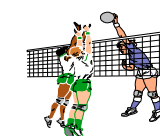
Concert du sbbe au profit de Solidarité Villages

Le groupe **Solidarité Villages Baelen-Membach** vous invite le dimanche 22 septembre à 17h au **deuxième concert du sbbe** (Symphonisches Blasorchester der Belgischen Eifel) sous la direction d'un baeleneois, **Roland Smeets**, à l'église de Baelen.

Entrée gratuite. Nous comptons sur votre générosité pour soutenir nos actions. Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach soutient depuis de nombreuses années des projets d'aide d'ici et d'ailleurs.

J.B.M. V.B.C.
BAELEN

VOLLEY



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de septembre / octobre / novembre 2013.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 13.09.2013	:	P3 Messieurs – Juprelle à 21h15
DIMANCHE 15.09.2013	:	P4 Dames – Raeren à 14H
SAMEDI 28.09.2013	:	P4 Dames – Ath.Verdi à 21h
DIMANCHE 29.09.2013	:	P3 Messieurs – Ath.Verviers à 18h00
VENDREDI 04.10.2013	:	P2 Dames – Loncin à 21h15
SAMEDI 12.10.2013	:	P4 Dames – Ath.Verviers à 21h
SAMEDI 26.10.2013	:	P4 Dames – Stavelot à 21h
VENDREDI 01.11.2013	:	P3 Messieurs – Stavelot à 21h15
SAMEDI 02.11.2013	:	P2 Dames – Franch.-Theux à 17h00
DIMANCHE 10.11.2013	:	P4 Dames – Lommersweiler à 11h
SAMEDI 16.11.2013	:	P4 Dames – Aubel à 17h
VENDREDI 22.11.2013	:	P2 Dames – Ath.Welkenraedt à 21h15
DIMANCHE 24.11.2013	:	P4 Dames – St Jo Welkenraedt à 11h
VENDREDI 29.11.2013	:	P2 Dames – Franch.-Theux à 21h15

N'oubliez pas également le tournoi de l'entité qui aura lieu le samedi 14/09/2013 !

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

Venez vous réveiller autour d'un délicieux petit-déjeuner !



Les petits déjeuners Oxfam sont devenus un rendez-vous incontournable du commerce équitable, synonyme de convivialité, qualité et engagement.

Comme annoncé récemment, cette année, le petit déjeuner OXFAM à BAELEN aura lieu pendant la semaine du commerce équitable, à savoir le dimanche 13 octobre 2013.

Bloquez d'ores et déjà cette date dans vos agendas afin de ne pas l'oublier et réservez sans tarder !

Ce sera à nouveau un moment apprécié de tous pour savourer la qualité et la saveur des produits équitables et renouveler son engagement en faveur d'une consommation écoresponsable qui fait du bien à notre belle planète. Cette année et une fois de plus, Oxfam-Magasins du Monde soutient l'agriculture nord-sud et favorise le local, une belle manière de mettre en avant tous les petits producteurs locaux, en particulier le fermier produisant du lait. De la partie pour construire un monde meilleur et savourer un excellent petit-déjeuner ? Chacun d'entre nous peut agir et reprendre le contrôle sur son alimentation. Favorisons le développement d'une alimentation saine et durable !

La révolution écologique est en route ! Rejoignez-nous !

Le dimanche 13 octobre 2013 de 7h00 à 12h00

Réfectoire de l'école communale,
rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

P.A.F. : Adulte : 5 € Enfant : 3 €

Réservation souhaitée mais pas obligatoire auprès de Nathalie THÖNNISSEN au 0486/90.23.63

Une organisation du L.A.C. (Loisirs, Art et Culture) de BAELEN-MEMBACH.



DÉVELOPPER UNE RELATION HARMONIEUSE AVEC SON CHIEN

Pour évoluer positivement dans la relation avec son chien, il faut que les leçons suivies soient des moments agréables, durant lesquels une saine complicité s'installe.

Cela doit se passer dans la joie et la bonne humeur, et c'est bien plus facile quand l'endroit dans lequel on évolue est calme, beau et entretenu.

Les responsables de l'asbl chiensheureux.be-Membach l'ont bien compris. Chaque année, durant un week-end, les membres de ce club canin retroussent leurs manches pour entretenir, embellir et améliorer leur territoire. Ce rendez-vous annuel est attendu des adeptes chiensheureux, qui y prennent beaucoup de plaisir et qui sont fiers de leur territoire. L'ambiance asbl, c'est surtout des gens heureux de se retrouver, de passer un bon moment ensemble, en partageant un centre d'intérêt commun.

Outre la demande des voisins à laquelle nous veillons à apporter une réponse, cette année 45 personnes ont consacré 2h, 4h, 1 journée, 2 jours, 3 jours ou 5 jours à mener à bien le projet qui leur avait été confié :

Remise en état des clôtures et barrières, des obstacles, baraquements et boiseries, entretien de la végétation.

Remise en état et amélioration de l'éclairage.

Rafraîchissement, peinture et décoration de notre local d'accueil (buvette).

Et bien sûr nourrir et abreuver les troupes.

Au delà du bénéfice de cette force de main d'œuvre très appréciable, l'intérêt que les membres portent à améliorer chaque année le centre canin est un véritable moteur pour le comité et les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement au quotidien de l'asbl chiensheureux.be-Membach.

Habitants de Baelen Membach, n'hésitez pas à intégrer cette asbl, et à venir y passer de bons moments en éduquant votre chien.



Rappelons que, selon une convention entre la commune et l'asbl Chiensheureux, les habitants de la commune qui possèdent un ou plusieurs chiots (de 2 à 6 mois) ont le droit de fréquenter gratuitement l'école des chiots du centre d'instruction de Membach.

C'est une occasion de bien débuter la relation entre le maître et l'animal, d'apprendre en douceur comment encourager son chiot et débiter son éducation, mais aussi de rencontrer des gens qui partagent la même expérience.

Pour votre chiot, la rencontre d'autres chiens est une expérience ludique qui facilite grandement sa future socialisation.



Rappel : Excursion à LENS samedi 5/10/2013

Pour rappel, « Loisirs, Art et Culture » de Baelen-Membach vous emmènera à LENS, dans le Nord-Pas-de-Calais, pour visiter le Musée Nouveau-Louvre et l'ancien bassin minier.

Nous observerons l'architecture art-déco du centre-ville et prendrons un repas du terroir dans un restaurant typique avant de rentrer.

Les informations culturelles sur ces visites ont été développées dans les bulletins communaux précédents auxquels nous vous renvoyons.



HORAIRE :

6h : départ en car rue de la Régence devant l'administration communale

6h20 : escale à Barchon (autoroute) pour les Liégeois et Hériviens (prévenir lors de l'inscription)
Visite du musée le matin et du site minier l'après-midi ; souper « du terroir » en ville

21h : retour en car pour arriver vers minuit à Baelen (escale à Barchon si demande)

EMPORTER : petit-déjeuner (ou avoir mangé), pique-nique de midi (ou possibilité de repas cafétéria), chaussures confortables

INSCRIPTIONS : Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363
ou naththonnissen@hotmail.com

Nadine ROBERT 0474 519993
ou nadinerobertnrj@gmail.com

Date limite pour les inscriptions :

le 15 septembre (ATTENTION ! Nombre de places limité !)

COÛT : TOUT COMPRIS (trajets + visites et audioguide + repas du terroir sans boissons)

• Adultes à partir de 18 ans accomplis : 48 € avec repas (ou 35€ sans repas du soir)

• Mineurs jusqu'à 17 ans : 38 € avec repas (ou 28 € sans repas du soir)

Merci de bien vouloir verser à l'avance le montant de votre participation sur le compte

BE85 0680 4920 6006 du L.A.C. Baelen.

Lors de toute inscription (à compléter éventuellement), nous demandons de préciser :

la tranche d'âge (adulte ou mineur)
la participation ou non au repas du terroir (souper)
le lieu de départ en car (Baelen ou Barchon)
votre adresse mail (afin de recevoir une documentation complémentaire)
un N° de téléphone (où vous serez joignables pendant l'excursion)

Au plaisir de partager ce bon moment avec vous !

L'équipe du LAC

Visite historique de Membach Dimanche 29 septembre

RDV : 14h00 devant l'église de Membach

Le LAC organise une visite historique du village de Membach : l'église, Cortenbach, la maison du Roi, la mine de Perkiets, l'habitat...

P.A.F : Gratuit - **Nombre de participants max :** 30

Camille Meessen - **Org :** Loisirs, Arts et Culture. **Inscriptions :** 0478/21.48.09 ou par mail achauglustaine@voo.be
0486/90.23.63 - naththonnissen@hotmail.com

Nous acceptons les participants dans l'ordre des inscriptions et nous les avertirons.

Le LAC a programmé une visite semblable pour Baelen au printemps prochain.



Le Muséobus dans notre commune

Différents moyens techniques nous aident à échanger des informations.

Quels sont ces moyens ?

Quelle est leur histoire ?

Internet a-t-il bouleversé nos modes de communication ?

Quel est le pouvoir des médias de masse ?

L'exposition du Muséobus tente de répondre à toutes ces questions grâce à des panneaux didactiques et divers objets collectés dans les musées de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

Ecrire, imprimer, envoyer, informer, analyser les médias n'auront plus de secret....

Parallèlement aux animations pour les classes primaires, les personnes intéressées sont également invitées pour une aventure passionnante.

Quand ? **Le jeudi 19/09** à partir de 9 h à Membach (église)

Le jeudi 03/10 à partir de 9 h à Baelen (à côté du rond-point)



Rallye équestre de Baelen

Ce 11 août dernier, la Royale Cavalerie Saint-Georges de Baelen a organisé son rallye équestre annuel à Heggen (chemin Nicolas Larondelle).

Sous un beau soleil et un petit vent très agréable, 108 cavaliers et 6 attelages ont découvert notre région et ses alentours lors d'un magnifique tracé à travers chemins et prairies.

LES 10 PREMIERS CAVALIERS SONT:

VAN AUBEL Dany
TIXHON Justine
KERCKHOFSS Jessica
TIXHON Delphine
GERON Thomas
STRAAT Mathieu
CONINX Bruno
ERNST Dimitri
SCHINDLER Sonja
KERCKHOFSS Trudi

LE CLASSEMENT DES ATTELAGES EST LE SUIVANT :

JAEGERS Robert
MULLENDER Lucien
PALM Guillaume
PETITJEAN Sophie
DEROUSSEAU Natacha
FAWE Anne Françoise

les sponsors, sans qui cette journée serait impossible à réaliser.

NOS SPONSORS CETTE ANNÉE SONT:

Boulangerie MOONEN
DUMOULIN à Hombourg
Entreprise P. KISTEMANN
Librairie Tante JACK
Magasin LA MARTINGALE
Maréchal Ferrant A. NYSSSEN
Monsieur CORMAN
Menuiserie D. DEBOUGNOUX
Menuiserie J. WIMMER
Le BRIE et La MIE
Toiture FRANZ CLAASSEN
Transport ROGER HEINEN
Transport XAVIER KREMERS
Salon de coiffure ESSENTIEL
Menuiserie DECKERS NOLS
Electricité PEPINO KISTEMANN
Boulangerie Léon RADERMECKER
Menuiserie STRAET CORMAN
Meunerie COLLARD BOVY
Meunerie ESSER
SOLIDARIS
FRITERIE DU VILLAGE
Produit pétrolier GUIDO MEESEN
Salon d'esthétique JOUVENCE
La PECHERIE à Fourir
Carrelage PIRENNE
ECOTHERME
Restaurant LE 9
ABRIBOIS
Transport R SCHINS
Terrassement J HAVET

POUR LA PETITE HISTOIRE:

Notre rallye fait partie du «Challenge Laurent Fluchard». Celui-ci regroupe 5 rallyes équestres organisés du mois de mai au mois d'octobre (Thimister, Plénesses, Aubel, Baelen et Henri-Chapelle).

Pour être classé au «Challenge Laurent Fluchard», chaque cavalier doit participer au moins à 4 de ces 5 rallyes et doit remporter le plus grand nombre de points (les points étant attribués aux 30 premiers de chaque manche). La saison se clôture cette année, ce 23 novembre 2013, au centre

culturel de Baelen par une remise des prix qui félicite comme il se doit les meilleurs participants de la saison. Chacun, bien sûr est le bienvenu.

Encore un grand merci à tous
et à l'année prochaine!!!

La Royale Cavalerie Saint-Georges de Baelen



